

La Voix du Conseil

Bulletin municipal de la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes

1 bis, rue Jean de Bueil 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes Tel: 02 43 01 40 10

mèl: contact@ste-suzanne.com

Chammes Tel: 02 43 01 40 65 mèl: contact.chammes@ste-suzanne.com

Février 2022 n° 74

Ce journal a été imprimé par nos soins le 24 janvier

Édito



Les services municipaux au service du quotidien des habitants.

Dans le cadre du projet de mandat le Conseil municipal a fait le choix de conserver une gestion de proximité dans la conduite de l'action municipale afin de garantir un service public adapté aux besoins des suzannais et camélésiens. Cette démarche s'inscrit dans une approche raisonnée tant sur le plan budgétaire que sur l'efficacité, la réactivité et la maîtrise des coûts de personnel.

Une approche voulue, partenariale et équilibrée entre ce qui relève de l'action communale et de l'action intercommunale, pour laquelle certaines compétences n'avaient de sens dans leur exercice que par une mutualisation avec la Communauté de Communes des Coëvrons. C'est par exemple actuellement le cas pour la voirie d'intérêt communautaire, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, l'Office du Tourisme intercommunal, des groupements de commandes.

Pour tout ce qui relève de la vie quotidienne comme la gestion administrative et financière, l'école primaire, la restauration scolaire, le musée, la gestion du patrimoine historique et dernièrement l'entretien du patrimoine naturel des espaces verts et des bâtiments communaux, la commune a fait le choix de conserver ces services municipaux en régie municipale.

Une démarche qui nous permet de faire le choix de la qualité du service comme pour les repas servis à la cantine scolaire ce qui nous permet de dimensionner les besoins de personnel par un renforcement d'ATSEM lorsque les effectifs de l'école en ont besoin.

Si la commune a toujours conservé un poste d'agent technique, les services techniques ont été dans un premier temps mutualisés au sein de la Communauté de Communes Erve et Charnie, puis transférés à la Communauté de Communes des Coëvrons lors de sa création.

Des services fonctionnant, pour la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes, avec une dotation budgétaire de 74 461 € avec un abaissement sur 4 ans pour l'extinction de la dotation en 2022, pour passer à une facturation lors de l'utilisation des services techniques communs mutualisés pour chaque commune. Cette situation plus onéreuse, moins réactive et pour un service peu adapté aux particularités d'une commune touristique comme la nôtre, en particulier dans la gestion de ses espaces naturels et de l'entretien de son patrimoine historique.

Une évolution qui nous a conduit à reprendre en régie municipale nos services techniques et dont nous venons en ce début d'année de finaliser la reconstitution. Ce sont donc aujourd'hui, 12 agents municipaux qui œuvrent au quotidien pour assurer les services de proximité des 1309 suzannais et camélésiens, des effectifs qui correspondent à la situation des effectifs en 2002 avant les premières démarches de mutualisation, soit une stabilité sur 20 ans.

En ce début d'année l'ensemble de l'équipe municipale tenait à remercier le personnel municipal pour le travail qu'il accomplit au quotidien en rappelant qu'ils ont assuré durant ces deux dernières années la gestion de la crise sanitaire en garantissant la continuité du service public.

Michel Galvane, Maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes

Communauté de communes des Coëvrons - dématérialisation

La communauté de communes des Coëvrons vous informe que les demandes d'autorisations d'urbanisme, à compter du 1er janvier 2022, pourront s'effectuer par dématérialisation.

Ci-joint le lien (qui est dorénavant actif) à communiquer à vos administrés :

<https://www.coevrons.fr/article/urbanisme>

Petite précision, quand vous vous rendez sur le site de la Communauté de Communes des Coëvrons - Cliquer sur CONNAITRE / DROITS ET DEMARCHES / Urbanisme : démarche en ligne



Conseil municipal du vendredi 14 janvier

Le conseil municipal convoqué le lundi 10 janvier 2022 s'est réuni en présentiel pour sa session mensuelle le vendredi 14 janvier 2022 en présence de 15 élus sur les 19 élus que compte l'assemblée communale.

La séance a débuté avec la désignation du secrétaire de séance en la personne d'Alain Bariller. Ensuite plusieurs délibérations étaient à l'ordre du jour, elles ont toutes fait l'objet d'une adoption par le conseil municipal :

Délibération sur l'ouverture anticipée des crédits d'investissement de l'exercice budgétaire 2022 pour commencer à exécuter un budget avant son vote effectif prévu en mars.

Délibération pour l'adoption des nouveaux tarifs publics pour l'année 2022 avec une reconduction des tarifs de l'année 2021 à l'exception des locations de salles qui intègrent la hausse des fluides (Chauffage et électricité).

Délibération pour la remise gracieuse de loyers concernant le Cabinet médical et le café restaurant de Chammes dans le cadre de la prise en compte du départ de deux médecins du cabinet médical et de la période de travaux d'installation du nouveau gérant du café.

Reconduction de la convention de reversement de fiscalité sur le foncier Bâti (TFB) avec la Communauté de Communes des Coëvrons dans le cadre de la mise à disposition du terrain du VVF (Villages Vacances Familles) à titre gracieux.

Délibération sur l'avenant n°2 à la convention de mise en place du service technique commun de la communauté des Communes des Coëvrons dont la dotation financière annuelle sera en phase d'extinction en 2022. Cette délibération instaure une avance de facturation pour les travaux qui seront réalisés par les services techniques communs mutualisés.

Convention de mise à disposition d'un agent de la Communauté de Communes des Coëvrons vers la commune de Ste-Suzanne-et-Chammes pour une durée de deux jours dans le cadre d'une passation des dossiers suite à une mutation de personnel de la Commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes vers la communauté de Communes des Coëvrons.

Plusieurs points d'information ont été abordés pour la préparation budgétaire avec un point de situation sur les restes à réaliser des opérations engagées en 2021 qui se termineront en 2022 et sur les dossiers de demandes de subventions pour le projet de redynamisation et de requalification des rues de la Libération et de Montsûrs.

Vous pouvez retrouver les comptes-rendus du Conseil municipal sur le site internet de la commune : <https://www.ste.suzanne.com>

Permanence des élus - le Maire de Sainte Suzanne et Chammes et le Maire Délégué de Chammes : reçoivent sur rendez-vous, la prise de rendez-vous s'effectue auprès du secrétariat de la mairie tél : 02 43 01 40 10

Nos élus sur le terrain - Martine Breux



Chaque mois cette rubrique présente un des 19 élus du Conseil municipal, maire délégué, maire adjoint ou conseiller municipal. Tous œuvrent au projet de mandature dans différentes commissions. Ce mois-ci l'élue sur le terrain est Martine Breux.

Diplômée en histoire de l'art et titulaire d'une carte de guide conférencier, je suis ravie de mettre mes compétences au service de la municipalité. Grâce à mon ancrage familial, je ne suis pas arrivée à Sainte - Suzanne-et-Chammes en terre inconnue. Depuis les années 1960, le terroir et sa population me sont familiers. J'ai intégré l'équipe municipale en tant que conseillère référente musée au sein de la commission « Patrimoine, Tourisme, Culture ».

Le défi majeur de ma mission est de poursuivre le projet de l'ancienne municipalité à savoir le classement du musée de l'Auditoire au titre de « Musée de France ». Ce label répond à un cahier des charges exigeant, je pense notamment à l'accueil du public à mobilité réduite. Avec la commission « Patrimoine, Tourisme, Culture », l'adjoint au patrimoine et les services techniques de la commune, nous travaillons pour adapter le musée aux nouvelles normes et à l'ère numérique.

Un chantier de restauration, de mises aux normes du musée, d'amélioration des conditions d'accueil du public et de réaménagement des salles d'exposition vient d'être engagé et va s'étaler sur plusieurs années. Le défi à relever pour le musée est celui de l'attractivité. Comment attirer le public dans un petit musée d'histoire locale ? Et comment sensibiliser les jeunes générations à l'Histoire et à la culture ? Pour ce faire, il nous faut renouveler les offres de visites et d'animations existantes et actualiser les ateliers pédagogiques auprès des scolaires. Nous avons la chance d'avoir hérité d'un musée qui a su, au fil du temps valoriser l'exceptionnel patrimoine culturel et naturel qui est le nôtre.

Aujourd'hui avec l'ensemble de l'équipe municipale nous allons continuer à développer l'atout que représente ce musée et qui s'inscrit parfaitement dans un village à vocation touristique. Je travaille également sur la préservation et la valorisation d'un autre héritage précieux que nous nous devons d'entretenir : *le fonds des archives historiques communales*. Peu de villages peuvent s'enorgueillir de posséder autant de livres, photos, cartes postales, dessins, gravures, affiches sur leur histoire, soit au total plus de 16 000 documents qui sont répertoriés par une équipe de bénévoles remarquables.

L'histoire de nos villages, ce sont les Suzannais et les Camélesiens qui l'ont écrite au cours des siècles, c'est un hommage et un devoir de transmettre leur mémoire, une mission passionnante et motivante pour une élue.

Une nouvelle Directrice des services

Sandrine Maingard est devenue à compter du 1^{er} Janvier 2022 la nouvelle Directrice des Services de la Commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes. Elle prend la tête du personnel municipal composé de onze agents répartis en quatre services (Service administratif et financier; Service technique et espaces verts ; Service scolaire et entretien des bâtiments ; Service patrimoine).

Dotée d'un parcours atypique avec de nombreuses expériences tant dans le secteur public que privé, Sandrine Maingard a exercé des fonctions similaires au sein de plusieurs communes en Sarthe, en Haute-Savoie, en Région Parisienne avant de revenir en Mayenne.

Avec une formation en Management des Collectivités Territoriales, la nouvelle Directrice des Services, au-delà de la gestion courante des dossiers communaux, devra organiser l'évolution du périmètre d'activité et le nouveau fonctionnement des services municipaux, avec en particulier la reprise en régie des services techniques depuis le 1^{er} janvier 2022.

Une prise de fonction qui s'effectue dans une période de forte activité avec des dossiers importants à venir pour la commune comme : les travaux de réaménagement des rues de la Libération et de Montsûrs ; les projets d'ouverture d'une résidence partagée en place de l'ancien EHPAD ; l'ouverture d'une Maison d'Assistantes Maternelles ; la réalisation d'une maison pluridisciplinaire de santé, ... Sandrine Maingard succède à Emilie Lambert Directrice des services durant 17 ans qui nous a quittés pour rejoindre les services de la Communauté de Communes des Coëvrons.



L'équipe des services techniques



Depuis le début de l'année les services techniques de la commune sont reconstitués et composés de trois agents qui vont désormais assurer l'entretien des voiries et bâtiments, des espaces verts, du fleurissement et du nettoyage des espaces publics. Les recrutements ont été effectués sur deux ans pour prendre en compte un départ en retraite, la fin du service technique commun mutualisé avec la communauté de communes et les besoins de création de poste.

Si toute l'équipe assure dans ses missions la polyvalence nécessaire au bon fonctionnement et à la continuité du service public communal, pour autant chaque agent a été recruté avec un profil spécifique pour répondre aux compétences particulières dont la commune a besoin dans l'entretien de son patrimoine naturel et historique.

Emmanuel Tatin est arrivé au 1^{er} janvier 2022. Après avoir géré sa propre entreprise de travaux durant plusieurs dizaines d'années, il a fait le choix de rejoindre les services techniques de la commune pour prendre en charge le suivi et l'entretien du patrimoine bâti communal composé de nombreux locaux comme l'école, les salles des fêtes, les logements et les autres locaux municipaux loués ou mis à disposition pour des activités professionnelles et associatives. Il assure également les travaux d'aménagement des espaces publics et de voirie.

Killian Gallienne est arrivé dès 2019 lors de missions de remplacement au côté de Michel Deletang, l'ancien agent technique (parti à la retraite) qui assurait l'entretien des espaces et bâtiments communaux. Originaire du territoire, en 2020 au moment de la reconstitution des services techniques communaux, il a souhaité les rejoindre de manière pérenne. Il assure toutes les missions d'entretien et d'intervention tant au niveau du patrimoine bâti que des espaces verts et de la voirie.

Romuald Dervin est arrivé au printemps 2020. Après 20 ans passé au service espaces verts de la ville d'Antony en région parisienne, il a fait le choix de rejoindre notre région où il a des attaches familiales. Formé à la gestion et l'entretien des espaces, il assure au sein de l'équipe technique toutes les missions d'entretien et d'intervention avec une fonction plus spécifique sur les espaces verts et la gestion des espaces fleuris de la commune.

Service scolaire et entretien des bâtiments

Marie Oger est arrivée en fin d'année 2021. Originaire du territoire, elle a rejoint les services municipaux en fin d'année 2021 suite à un départ. Elle assure des missions d'entretien et de nettoyage des bâtiments communaux dont le suivi des espaces loués ou mis à disposition à des associations lors de locations ou d'évènements. Depuis peu elle assure également des missions d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) à l'école pour répondre au besoin de soutien des enseignants suite à l'augmentation importante des élèves en classe de maternelle cette année.



Recensement

Le recensement c'est quoi ? Pourquoi déterminer la population d'une commune ?

La connaissance précise de la répartition et de l'évolution de la population sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins de ses habitants en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, équipements sportifs, ...), de calculer la participation de l'État au budget des communes.

Qui fait quoi dans un recensement ?

C'est l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) dépendant du ministère de l'Économie et des Finances qui est chargé de la production, de l'analyse et de la diffusion des statistiques. C'est un « agent recenseur » recruté par la commune qui vous remet vos identifiants vous permettant de répondre en ligne aux questionnaires. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est possible. Pour notre commune, 3 agents recenseurs (La Voix du Conseil N°73) se répartissent le territoire de la commune, Mme Oger Marie, Mme Sandrine Vicaigne et M Luc Mortier.

Quand recense-t-on ?

Chaque commune de moins de 10 000 habitants est recensée tous les 5 ans, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Pour notre commune, le dernier recensement remonte à 2016, il aurait dû être réalisé en 2021, mais il a été reporté en 2022 en raison de la crise sanitaire. Chaque fin d'année, l'INSEE publie les populations officielles par commune, ramenées au milieu de la période de cinq ans. Cette technique permet de gommer les disparités entre les communes recensées dans l'année et celles recensées 5 ans plus tôt. Par exemple en décembre 2021, ce sont les populations estimées au 1^{er} janvier 2019 qui ont été publiées.

Pour la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes, la phase de collecte par les agents recenseurs auprès des habitants se déroule, toujours et partout, du 3^{ème} jeudi de janvier au 5^{ème} samedi suivant, soit **du jeudi 20 janvier au 19 février 2022**.

Que recense-t-on, qui recense-t-on ?

On recense tous les logements d'habitation (occupés ou non, les personnes, quelle que soit leur nationalité, qui y vivent habituellement, si elles sont présentes pour au moins 12 mois (durée écoulée et à venir). On recense aussi les habitants qui n'ont pas de résidence principale ailleurs et qui vivent dans des communautés (maisons de retraites, communautés religieuses, ...), des hôtels, des campings, des habitations mobiles, ou qui sont sans abri.

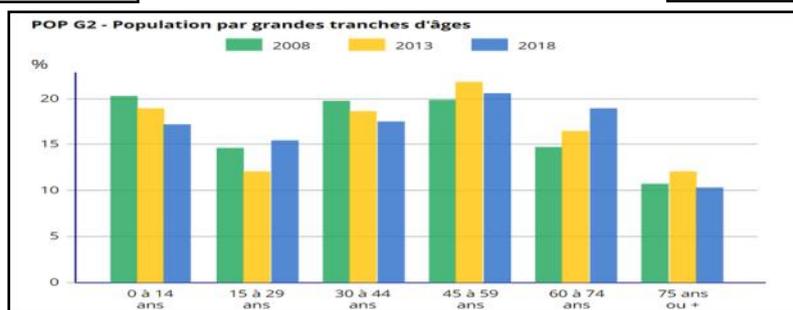
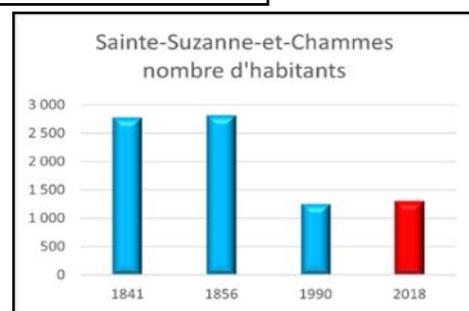
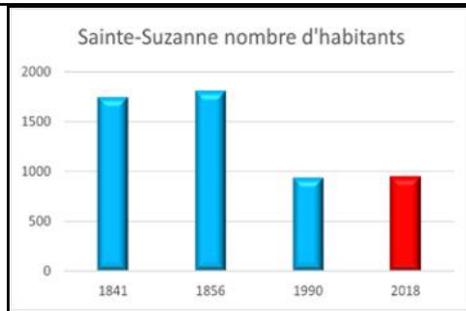
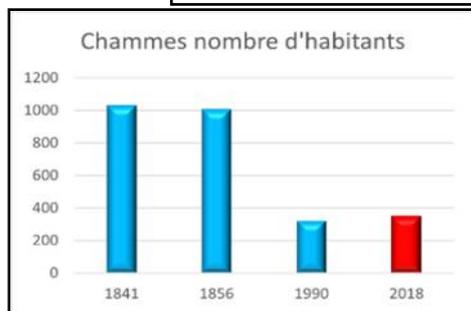
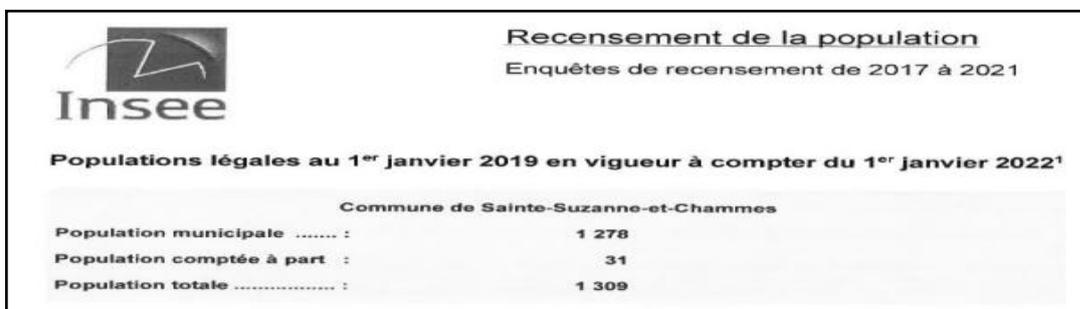
Une remarque importante : Le recensement de la population est un **acte civique obligatoire et gratuit**. L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Si votre nom et votre adresse sont nécessaires, c'est pour s'assurer que vous ne soyez pas compté (e) plusieurs fois mais ils ne sont pas conservés dans les bases informatiques de l'INSEE.

Attention ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

Rappel historique de l'évolution de la population de la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes :

Population de Chammes : en 1841 = 1029 habitants, en 1856 = 1072 habitants et 1990 = 320 habitants.

Population de Sainte-Suzanne : en 1841 = 1749 habitants, en 1856 = 1811 habitants et 1975 = 853 habitants.



Population légale officielle de l'INSEE (de Nantes) au 1^{er} janvier 2022.

Chaque année l'INSEE, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, établit pour toutes les communes les données de leur population légale officielle. Cette année au 1er janvier 2022, la Commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes voit sa population totale se stabiliser à 1309 habitants après une année rythmée par des naissances, des mariages, des unions civiles (pacs) et des décès qui s'établissent ainsi : *12 Naissances : 12 Mariages : 2 PACS : 9 Décès :*



Naissances: 12 enfants en 2021

- Léonie **CHAPELIERE**, née le 12 janvier 2021, "14 rue de la Libération", Sainte-Suzanne
- Loëvann **LEMESLE**, né le 14 mars 2021, "6 rue de la Taconnière", Sainte-Suzanne
- Ânantha **COT DAVOUST**, né le 9 avril 2021, "22 rue de la Libération", Sainte-Suzanne
- Anne **TEOFANESCU**, née le 12 avril 2021, "265 route de Saint-Jean", Chammes
- Kalhan **AMIAUD FOURTICQ**, né le 13 juillet 2021, 540 route d'Evron, "La Gionnière", Sainte-Suzanne
- Louisa **HABASQUE GRUDÉ**, née le 5 août 2021, "10 rue du Pont d'Erve", Sainte-Suzanne
- Iris **BEAUFILS**, née le 6 août 2021, "29 rue de l'Erve", Chammes
- Ilane **LEROY**, née le 15 septembre 2021, "505 chemin de Beaulieu", Sainte-Suzanne
- Noéline **BOUTELOUP**, née le 7 octobre 2021, "Les Sérardières", Sainte-Suzanne
- Amaël **MICHEL**, né le 27 octobre 2021, "460 route du Tertre Blanc" "La Rigaudière", Sainte-Suzanne
- Romy **DEROUIN**, née le 30 octobre 2021, "4 rue Robert Triger", Sainte-Suzanne
- Johan **LEVRARD**, né le 10 novembre 2021, "26 rue de Montsûrs", Sainte-Suzanne



Mariages: 12 unions en 2021

- Vincent **BLIN** et Ludivine **PICHARD**, le 3 avril 2021, "10 rue de la Taconnière", Sainte-Suzanne
- Grégoire **FLICHY** et Capucine **FOUQUET**, le 10 avril 2021, "2 rue de Montsûrs", Sainte-Suzanne
- Jérémie **MASLOWSKI** et Isabelle **RICARD**, le 12 avril 2021, "175 chemin Poil de Brebis", Sainte-Suzanne
- Thierry **LEBOULLENGER** et Wendy **LECHAT**, le 15 mai 2021, "11 rue Robert Triger", Sainte-Suzanne
- Vincent **MARY** et Victoire **FAURE**, le 26 juin 2021, "750 route des Coëvrons - La Hardière", Sainte-Suzanne
- Quentin **LAUNAY** et Lucie **BERTHEREAU**, le 10 juillet 2021, "2 chemin de la Madeleine", Sainte-Suzanne
- Victor **GUILLET** et Margot **BRY**, le 5 août 2021, "9 rue du Pont d'Erve", Sainte-Suzanne
- François **BEAUCLAIR** et Alice **DJONDO**, le 26 août 2021, "4 rue Dorée", Sainte-Suzanne
- Mathieu **RHEDON** et Claire **PESLIER**, le 28 août 2021, "2 impasse Château gaillard, Sainte-Suzanne
- Didier **BOURGEAIS** et Thierry **SÉNÉCHAU**, le 11 septembre 2021, "21 rue Robert Triger", Sainte-Suzanne
- Franck **CADIEU** et Stéphanie **BIANCO**, le 17 juillet 2021, « 3 route de Blandouet », Chammes
- Dylan **BAZIN** et Nathalie **STEINER**, le 28 août 2021, « 475 chemin des Noës d'Erve », Chammes



Pas de pacte civil de solidarité en 2021.

- Florent **Barbier** et Marion **Bessière**; le 23 octobre 2021, "110 rue de Saulges", Sainte-Suzanne
- Numa **Rousseau** et Aurélie **Piger**, le 2 décembre 2021, "14 rue du camp des anglais" Sainte-Suzanne



Décès: 9 personnes en 2021

- Liliane **BENOÎT** veuve **UZU**, 73 ans, décédée le 28 mars 2021, "5 rue des Rosiers", Sainte-Suzanne
- Gaston **VOVARD**, 92 ans, décédé le 27 avril 2021, "5 chemin de la Boulière", Sainte-Suzanne
- Gérard **MORTEVEILLE**, 87 ans, décédé le 12 juin 2021, "27 rue du Camp des Anglais", Sainte-Suzanne
- Thierry **CHOISNET**, 60 ans, décédé le 11 septembre 2021, "2 impasse des Chênes", Sainte-Suzanne
- Michelle **RICHARD** épouse **BOUTELOUP**, 68 ans, décédée le 26 septembre 2021, "1 chemin des Poiriers", Sainte-Suzanne
- Daniel **DUTERTRE**, 79 ans, décédé le 3 octobre 2021, "3 rue des Coëvrons", Sainte-Suzanne
- Bruno **COLAS**, 65 ans, décédé le 13 avril 2021, « 20 chemin de la Poterie », Chammes
- Georgette **LEQUESME**, 92 ans, décédée le 29 novembre 2021, « 12 route de Blandouet », Chammes
- Marie-Claire **BERTRAND**, 86 ans, décédée le 08 décembre 2021, « 390 chemin du Bourg à l'Abbesse », Chammes.

Rempoissonnement du plan d'eau des Chauvinières



Le vendredi 7 janvier, nous avons procédé au rempoissonnement du plan d'eau grâce à l'aide financière de la commune. Nous avons lâché 50kg de carpes de 800 grammes à 2,5kg, également 80 kg de gardons et pour finir 25kg de brèmes, sans oublier la récupération des poissons qui avait été faite lors de la vidange, nous remercions vivement les bénévoles qui se sont rendus dis-



ponibles pour nous donner un coup de main.

L'ouverture du plan d'eau est prévue, aujourd'hui, le samedi 26 mars 2022, sous réserve des conditions sanitaires évidemment.

Il y aura la possibilité de repas le jour de l'ouverture, uniquement sur réservation.

Pour réserver contacter le : 06 14 78 56 79 ou le : 06 13 24 45 84

À l'occasion de l'ouverture du plan d'eau 80 kg de truites seront mis à l'eau.

Les cartes de pêche des Chauvinières sont en vente à la superette Vivéco, au restaurant Beauséjour à Sainte-Suzanne et également au café restaurant le Jennifer de Chammes.

Le plan d'eau des Chauvinières est géré par le comité des fêtes de Chammes.

Venez découvrir sa réhabilitation.

Le comité des fêtes de Chammes.



Gros chêne tombé la nuit du samedi 8 au dimanche 9 janvier, une situation qui rappelle les impératifs de gestion d'abattage d'arbres par la commune pour éviter tout accident à l'encontre des randonneurs, des pêcheurs, ... qui engageraient la responsabilité de ses élus.

Hôtel**
Beauséjour
Restaurant Traiteur
Sandrine et Stéphane Huchet

4-6 rue de la Libération - 53270 Sainte-Suzanne
02 43 01 40 31 - hotelstesuzanne@yahoo.fr

PEINTURE - VITRERIE
RAVALEMENT de FAÇADES
REVÊTEMENTS de SOLS et MURS

DAVOUST DÉCORS

02 43 01 44 17

12, rue de l'Erve - 53270 Chammes

5 rue des grands jardins
53270 Ste SUZANNE ET CHAMMES
0243697359 / 0611325801
16 place Ambroise de Loré

HARNOIS JM / Valérie
TRAITEUR
jm-harnois@orange.fr

la cabane

Vie associative - Chorale « Le chœur de la cité »



Nous allons enfin pouvoir présenter notre spectacle Elsa (Et La Stagiaire est Anglaise). La chorale est prête, les acteurs et les régies également, et tout ce monde est très impatient de jouer/chanter cette nouvelle aventure du Chœur de la Cité.

Voici les dates calées à ce jour:

- Chammes, 12/03/22, 20h30
- Aron, 19/03/22, 20h30
- Vaiges, 08 et 09/04/22, 20h30
- Torcé-Viviers en Charnie, 30/04/22, 20h30
- Évron, 07/05/22, 20h30.

Nous participerons également à "Chœurs en folie" à Laval les 13 ou 14 mai, ainsi qu'aux Baldifolies (Bais) le 25 juin.

Une année bien remplie, puisque nous démarrons un nouveau concept : "Je chante, tu chantes, nous chantons...le Chœur de la Cité chante avec son public: l'Amour !"

Alors...venez nous écouter, ou mieux : rejoignez nous !.

Amusicalement
Hervé Rochard

Vie associative - Quand l'Amicale du fil d'Argent chantait

L'Amicale du Fil d'Argent présente à tous ses adhérents, ses meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé pour l'année 2022 qui commence.

Nous espérons retrouver un jour la possibilité de partager avec le plus grand nombre des activités communes.

Malheureusement, il nous faut annoncer la fin d'une activité créée sous la présidence de Lucienne Bénesteau : il s'agit de la chorale à laquelle elle tenait beaucoup.



Cette chorale a connu par le passé une activité intense avec,

à une certaine époque, plus de 35 participants. La chorale animait les repas du club, les goûters de Noël et participait à des rassemblements de chorales du canton au cours desquels certains et certaines montraient leurs talents de conteurs et de danseurs.

Animée d'abord par des bénévoles (Maurice Poil, Pierre Chéreau, Claude Jeanne, Janine Chartier), nous avons fini par la confier à une cheffe de chœur professionnelle, Fabienne Geslot qui a mis toute sa compétence à notre service mais n'a pu malheureusement empêcher le « COVID » de faire son œuvre néfaste.

Faute de participants nous avons dû cesser notre collaboration avec Fabienne. Qu'elle soit ici remerciée pour sa compétence, sa gentillesse et la patience dont elle a su faire preuve avec tous.



Elle a su nous donner beaucoup de plaisir pendant les dix années qu'elle a passées avec nous.

Merci Fabienne et au plaisir de pouvoir aller t'écouter avec les autres chorales que tu diriges.

Bernadette Caballero, au nom des adhérents de l'Amicale du Fil d'Argent.

Soutenons nos commerçants - Élevage de chiens de race Shar Peis

Je m'appelle Géraldine Diaz, je suis éleveur de chiens depuis 2007 et je me suis installée à Sainte-Suzanne-et-Chammes en plein confinement. Originnaire de Marseille, j'arrive d'Indre-et-Loire et je me suis installée en Mayenne en 2021 pour épauler mes grands-parents qui sont en EPHAD à Laval.

Bien entendu, mon élevage m'a suivie. J'ai décidé finalement de poser définitivement nos valises à Sainte-Suzanne-et-Chammes. J'éleve des shar peis (chiens chinois à plis) et des bulls terriers miniatures qui sont aujourd'hui au nombre de 28.



Des chiots naissent régulièrement. Le projet 2022-2023 est de rejoindre une pension canine à l'élevage afin de permettre aux habitants de faire garder leurs animaux en toute sérénité.

Pour en savoir plus, voici mon site :

<http://siatochi.chiens-de-france.com>

Mon numéro de téléphone 0686259805,

Mon adresse mail asiadoggy@yahoo.fr

La vie de la commune - Décoration de Noël

Installation et démontage des guirlandes lumineuses de Noël rue Henri IV.

Un grand merci à Philippe Lefeuvre et Michel Delétang qui se sont mobilisés pour la mise en place des guirlandes.

Philippe, en qualité d'élus et Michel bien qu'en retraite, sont venus sous une pluie diluvienne aider Killian pour sa grande première !!!!

Nous remercions également les membres du comité des fêtes de Chammes qui ont donné un coup de main pour l'installations des décorations Jean Oger, Marcel Davoust et Joël Breux.



Après ces quelques semaines de fêtes de fin d'année, les guirlandes ont été démontées et rangées, les sapins ont été également enlevés par les trois employés communaux le 11 janvier dernier, les guirlandes seront à nouveau de sortie en cette fin d'année 2022.

Merci, pour tout ce temps passé à décorer Chammes et Sainte-Suzanne pour le plaisir de tous.

Carol-Marie Goutelle



Soutenons nos commerçants - le Café des Tours

Carol-Marie Goutelle a repris le Café des Tours en février 2019. Après quelques travaux, pour y mettre sa patte : une ambiance conviviale, chaleureuse en vichy rouge et blanc de bistrot parisien en souvenir de ses racines, elle ouvre ...

Carol-Marie a été assureur pendant 17 ans dans le secteur et elle assurait le Café Des Tours.

Denis, son prédécesseur, lui a confié qu'il souhaitait s'orienter vers un autre projet professionnel.

C'était une belle opportunité de fin de carrière pour réaliser un vieux rêve : celui d'être un lien direct entre producteur et consommateur et de travailler avec ses clients agriculteurs.

Son grand-père, viticulteur, en coteaux du layon lui a donné des valeurs fortes d'amour et de respect de la terre, la passion de la terre, du terroir, de l'agriculture belle et laborieuse. Lui aussi avait un café en Vendée où il commercialisait directement sa production... un précurseur d'une nouvelle agriculture, il y a plus de 50 ans !!! C'est cette passion qui l'a portée à réaliser cette aventure.



Un démarrage difficile dans le contexte que nous connaissons tous, mais la passion vissée au ventre, ce projet n'est pas qu'un projet commercial, le Café des Tours est aussi un projet social pour permettre à des jeunes d'avoir leur première expérience professionnelle et d'orienter à l'avenir vers une restauration « inclusive » qui recrute du personnel en situation de handicap, projet qui devrait se réaliser pour la prochaine saison avec le recrutement d'une jeune femme récemment installée à Sainte-Suzanne.

Carol-Marie a plaisir de rappeler que le Café Des Tours est le dernier café historique de Sainte-Suzanne. Le café abrite aussi deux chambres d'hôtes.

De belles distinctions depuis l'ouverture avec le guide du routard, le livre de Stéphane Berne et surtout le concours de Toque et Patrimoine que Carol Marie a remporté face à d'autres restaurateurs des Coëvrons!!!

« Ma cuisine est simple en période hivernale avec des recettes traditionnelles de grand-mère, je travaille avec des produits de notre territoire en les mettant en avant.

J'ai toujours une recherche de l'esthétique mais sans chichis » J'aime Sainte-Suzanne et je pense que cela se voit dans l'accueil de mes clients, je les renseigne sur nos chemins escarpés, vision de cette nature qui me fait vibrer au quotidien !!! »

Carol-Marie profite de cet article pour remercier tous ceux qui l'ont soutenue pendant les périodes de fermeture sanitaire et vous donne rendez-vous pour cette nouvelle saison estivale autour de nouveaux plats concoctés avec passion.

La vie associative - FTS section randonnée

La section randonnée des Francs Tireurs Suzannais a repris son activité le mercredi 19 janvier après deux mois de trêve.

Une trentaine de randonneurs se sont retrouvés pour une randonnée autour de Sainte-Suzanne, dans les chemins encore bien mouillés à certains endroits. À l'issue de cette randonnée, habituellement, le partage de la galette des rois se faisait, mais avec les restrictions sanitaires cette année impossible de le faire.

Des madeleines ont été distribuées aux randonneurs sur le parking de la salle des fêtes. Les randonnées ont lieu toutes les deux semaines, les semaines impaires. Si vous souhaitez vous joindre aux différentes sorties dans le département, contacter Mme Lefeuvre au 02 43 01 41 91



Animations du mois de Janvier à Sainte-Suzanne-et-Chammes

Bibliothèque :

Ouverture le samedi matin de 10h30 à 12h30, le pass sanitaire est exigé.

Mercredi 02 février:

Randonnée pédestre FTS à Blandouet.

14h00 Rendez-vous : place de l'église : petite randonnée 8km

14h00 Rendez-vous : place de l'église : grande randonnée 12km

Samedi 05 février:

Soirée repas du FC Charnie **annulée, en raison des conditions sanitaires**

Vendredi 11 février:

18h30 réunion publique de Chammes à la salle des fêtes Adrien Hardouin.

Lundi 14 février:

collecte de sang à Évron salle du trait d'union de 15h30 à 19h sur rendez-vous inscription : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Mercredi 16 février:

Randonnée pédestre FTS à Torcé-Viviers.

14h00 Rendez-vous : place de l'église : petite randonnée 8km

14h00 Rendez-vous : place de l'église : grande randonnée 12km ou rendez-vous à 13h30 parking de covoiturage .

Mardi 18 février:

Balayage des centres villes de Sainte-Suzanne et de Chammes dès 6h00

Ces animations auront lieu sous réserve des restrictions sanitaires dues à la COVID 19

Animations du CIAP - Château de Sainte-Suzanne

• **Concert : Bretelle et Garance « La part des choses »**

Deux voix, un accordéon, accompagnés d'un coussin, d'une sardine de camping et d'une boîte d'allumettes comme autant d'instruments minimalistes. Les lames d'un carillon tintent dans l'espace. On découvre l'univers joyeux, la folie douce et la profondeur de Bretelle et Garance. *La part des choses* est une forme légère, acoustique. Ce qui se joue est ténu, puissant et intense.

Dimanche 6 février à 15h, grande salle du CIAP, gratuit

• « Raconte-moi des histoires de château-fort »

À l'aide de figurines miniatures et de modules Playmobil®, les enfants reconstituent plusieurs scènes de la vie du Moyen Âge. Des chevaliers, une princesse, un tour d'attaque et autres éléments suscitent l'imaginaire des participants qui inventent collectivement une histoire de château-fort. Le souvenir de ces aventures sera conservé grâce à plusieurs photos réalisées grâce à des appareils photo instantanés.

Mardis 8 et 15 février à 10h30, jeudi 10 et 17 février à 10h30, pour les enfants de 5 à 7 ans

Durée : 1h30, tarifs : 2€

• **Atelier « Stop Motion »**

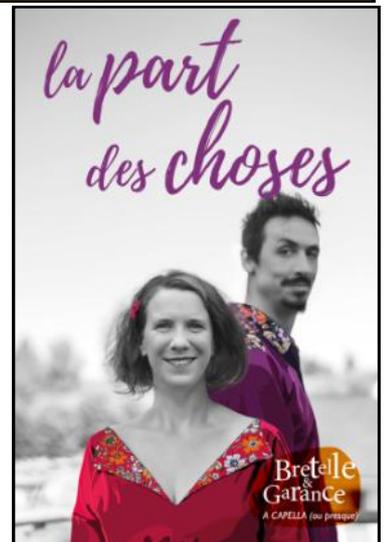
Comment faire revivre l'histoire vivante et animée de la forteresse de Sainte-Suzanne ? Grâce au procédé du stop motion. Cette technique consiste à capturer le mouvement image par image par la fabrication d'un petit film de quelques secondes. Au cours de l'activité, les participants pourront successivement élaborer un scénario, préparer la lumière et les décors puis enfin filmer. Silence ! On tourne...

Mardis 8 et 15 février à 14h, jeudi 10 et 17 février à 14h, pour les enfants de 8 à 12 ans, durée : 2h, tarifs : 5€

• **Projection du court métrage des élèves du lycée Réaumur**

Les élèves de 1^{ère} section européenne et les Terminales de l'option Cinéma Audiovisuel du Lycée Robert Buron à Laval ont investi au printemps dernier la cour de la forteresse et ses environs pour réaliser un court métrage. Ce film décalé et humoristique, écrit en anglais porte sur le siège de Guillaume le Conquérant devant les remparts du château de Sainte-Suzanne. Lors de cette projection, élèves, famille et visiteurs pourront découvrir en avant-première ce beau travail.

Dimanche 6 mars à 15h, CIAP, entrée libre



Plan de relance restauration de la couverture du manoir Parc de la Butte-Verte



Grâce au soutien du Département de la Mayenne et de la Région des Pays de la Loire, la commune de Sainte- Suzanne-et-Chammes a pu bénéficier d'un soutien financier exceptionnel pour réaliser les travaux de rénovation de la toiture du Manoir de la butte verte.

Ce bâtiment emblématique de notre patrimoine communal présentait un état de délabrement avancé.

Grâce à ce soutien nous avons pu procéder aux travaux d'urgences et redonner au manoir tout le lustre qu'il mérite du parc de la Butte-Verte.

La rénovation a concerné la charpente, la couverture, les chiens assis et la maçonnerie pour la réfection des joints des cheminées.

Les travaux de couverture ont été réalisés par l'entreprise SARL Charpente et Couverture du Rochard, pour un montant totale de 27.408,36€ TTC. Le montant total des travaux de maçonnerie réalisés par l'entreprise Berthé s'élève 5291.36€ TTC.

Pour la réalisation de ces travaux d'un montant total de 32.699, 72€ TTC, la commune a bénéficié d'une aide de 80%



Section badminton FTS

La section badminton des Francs Tireurs Suzannais (FTS), vous accueille tous les lundis de 20h à 22h30 à la salle Maxime Létard, toujours dans une ambiance des plus conviviale, les débutants sont toujours les bienvenus, n'hésitez pas à venir rejoindre notre équipe.

Pour tout renseignement :

Rousseau Angélique – 07 49 27 10 93



Notre histoire : Les vitraux contemporains de l'église de Sainte-Suzanne



En 1966, la voûte en pierre de l'église de Sainte-Suzanne s'effondre. De 1968 à 1972, l'église entreprend d'importants chantiers de restauration. Force est de constater que l'état des vitraux est déplorable. La pluie pénètre dans l'édifice depuis des années. Des plaques de verre blanc, voire de contreplaqué, servent à boucher les trous. Le délabrement de l'église est tel que la municipalité, qui se doit d'entretenir le bâtiment, décide fin des années 70 de prendre en charge la mise en place de nouveaux vitraux. L'abbé Marcel Guérois, alors curé de la paroisse, propose aux élus un projet de vitrages colorés dessinés par Alain de Bourgues pour remplacer les fenêtres en verre cathédrale. Enfant du pays, artiste peintre et ancien professeur à l'école de la Perrine à Laval, Alain de Bourgues se souvient des conditions qui ont prévalu à la réalisation du projet.

« J'ai cherché une harmonie colorée en partant des vitraux anciens. Je me suis imposé plusieurs contraintes : ne pas dépasser un certain budget, le verre rouge étant le verre le plus coûteux, je l'ai volontairement économisé malgré sa dominante dans le cœur. Il fallait donner de la lumière, créer une ambiance appropriée à la prière et au recueillement, trouver un graphisme qui permette d'élancer les fenêtres afin de redonner une dynamique à l'architecture amputée de sa voûte de pierre. ». Le projet ainsi défini est déposé à la mairie et à la Commission d'Art Sacré de l'Evêché pour approbation. Reste au conseil municipal à lancer l'appel d'offre auprès d'entreprises de maîtres verriers. C'est finalement Victor Cot-Dezande, maître-verrier à Maintenon, qui remporte le marché. Il avait au préalable travaillé pour l'église de Chammes. « En France, précise Alain de Bourgues, les verres colorés sont fabriqués par la manufacture de Saint-Gobain qui sort une couleur par an. Il s'est trouvé cette année-là une pénurie de verres jaunes. Victor a dû se rendre en Allemagne pour chercher les fameux verres jaunes ».

Face à l'urgence, seules les fenêtres les plus endommagées auraient pu être remplacées, mais vu le mauvais état de l'ensemble des vitraux, le conseil municipal choisit de faire restaurer la totalité des douze fenêtres, les prix risquant par la suite d'augmenter considérablement. Un emprunt est donc voté pour financer les travaux. La paroisse participe à la surcharge des coûts en organisant trois kermesses

successives sous la direction de l'abbé Guérois et avec l'aide de Suzannais. Quant à Alain de Bourgues, il offre son travail de création. Les cartons originaux de ses dessins sont aujourd'hui propriété de la commune.

Reste au maître-verrier à réaliser la maquette à échelle réelle et la mise en plomb des panneaux dans son atelier de Maintenon. Les vitraux sont ensuite transportés à Sainte-Suzanne puis soudés sur place lors de l'installation. La réception des vitraux a lieu le

29 juin 1979. La cérémonie d'inauguration offre l'occasion à l'abbé Guérois de rappeler que les nouveaux vitraux dans l'église de Sainte-Suzanne marquent un événement important de son histoire.

